



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR ACTUALISATION DU PLAN D'ACTION NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Réf : IC/TCD10/2017/02/003

Date: 15/02/2017

Pays: Tchad

Description du poste : Consultant national Individuel pour l'actualisation du plan d'action national des droits de l'homme

Type de contrat : Contrat individuel (IC)

Type de poste: National

Langues requises: Français et anglais

Durée: 4 semaines

Localisation: N'Djamena/ Tchad

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site le <http://procurement-notice.undp.org/> ou à retirer au bureau du PNUD à N'djamena/Tchad.

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fiché séparé via l'adresse procurement.td@undp.org au plus tard le **02 mars 2017** à 10h00, heure de N'djamena, en indiquant la référence **N° IC/TCD10/2017/02/003** (si cette référence n'est pas indiquée en **objet de votre mail**, votre offre ne peut être considérée).

Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante: registry.td@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

1. BACKGROUND

Le Tchad, membre des Nations Unies, a ratifié une grande partie des conventions relatives aux droits de l'homme, tant au plan international et que régional. Il s'agit notamment du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, la Convention contre la torture, les traitements cruels, inhumains et dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant et ses deux Protocoles Facultatifs (l'un relatif à l'implication des enfants dans les conflits armés et l'autre sur la vente des enfants, la prostitution et la pornographie mettant en scène des enfants), la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples. L'Etat tchadien s'est ainsi engagé à respecter, protéger et à mettre en œuvre les droits de l'Homme contenus dans ces différents instruments.

C'est ainsi que le pays a présenté plusieurs rapports initiaux et périodiques aux organes de traités conventionnels tout autant aux mécanismes spéciaux comme l'examen périodique universel (EPU). A ce titre, nous pouvons citer les rapports pour le premier et second cycle de l'EPU ou encore le rapport soumis en 2014 au titre du pacte international relatif aux droits civils et politiques. A la suite de la soumission de ces différents rapports, des recommandations et des observations ont été adressées au Tchad, à charge pour lui de prendre des mesures concrètes pour leur mise en œuvre. Les recommandations EPU, celles issues des organes des traités et des mécanismes régionaux des droits de l'homme, la coopération avec les procédures spéciales seront prises en compte dans le cadre de l'enrichissement du plan d'action national des droits de l'Homme. Le Gouvernement du Tchad a organisé du 09 au 11 mars 2010 à N'Djamena, le Forum National des Droits de l'Homme. Ont pris part à ces assises les représentants des différents départements ministériels, des organisations de la société civile, des Agences des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers. Au sortie de ces travaux, les participants ont recommandé l'élaboration d'un plan d'action national des droits de l'homme afin de rendre cohérent et coordonner l'action du Gouvernement en matière de promotion et de protection des droits de l'homme. C'est ainsi que le Gouvernement avec l'appui technique et financiers de ses partenaires, a entamé en 2012 le processus d'élaboration de ce document devant couvrir une période initiale de 2014 à 2017. Ce plan visait quatre (4) objectifs : i) Garantir le développement global de la personne humaine dans des conditions de respect, de protection, de défense et de promotion des droits de l'homme ii) Protéger et Consolider les droits catégoriels ; iii) Promouvoir l'émergence et la consolidation d'une culture des droits de l'homme ; iv) Offrir un cadre de référence pour la coordination des activités de promotion et de protection des droits de l'Homme. Depuis cette période, des nouveaux défis ont intégré le contexte général du pays par exemple la question du terrorisme et la lutte contre le terrorisme. Aussi, le Gouvernement a pris des nouveaux engagements en faveur des questions d'égalité du genre à travers l'octroi du quota de

30%, surtout avec le discours d'investiture du président réélu et la composition du premier Gouvernement de son nouveau mandat qui matérialise cette promesse.

Le plan d'action de 2012 n'a pu être validé par le Gouvernement pour diverses raisons surtout en raison du fait qu'il n'était pas assorti d'un budget ou des moyens d'actions de sa mise en œuvre. En outre à la lecture du plan d'action de 2012 on se rend compte de l'omission de plusieurs dimensions et aspects des droits humains et du genre. On peut citer entre autres les questions de migration et des droits de l'Homme, les droits de l'homme dans le contexte des élections, les droits de l'homme dans l'administration de la justice la traite des personnes. De même, le plan d'action de 2012 n'a pas mis l'accent sur les mécanismes de protection des droits de l'homme savoir les défis de monitoring de la situation des droits de l'Homme, le renforcement des capacités des acteurs aux techniques d'investigation et de production de rapports, l'évaluation des coutumes qui constituent des entraves aux droits de l'Homme, étude de l'harmonisation des normes internationales aux droits de l'Homme à la législation nationale. S'agissant du renforcement des capacités nationales en droits de l'Homme celle-ci doit bénéficier aux institutions et secteurs tels le parlement, les medias, les élus locaux, les magistrats, les autorités traditionnelles, les défis du genre doivent faire l'objet d'un examen approfondi.

Les résultats du nouveau plan d'action doivent viser tous ces défis à travers une analyse complète, une proposition de réponse, l'évaluation des responsabilités des indicateurs et des partenaires de mise en œuvre le tout rédigé dans un cadre logique.

Le nouveau plan d'action couvrira la période de 2017-2019 et permettra au Gouvernement de disposer d'un document qui servira de base pour les orientations stratégiques de ses actions en faveur des droits de l'homme. Il sera également accompagné d'un budget, un plan de financement et un mécanisme de suivi et d'évaluation. Les présents termes de référence visent le recrutement de deux consultants aux fins d'actualiser le précédent plan d'action en l'assortissant d'un budget, en l'adaptant au contexte actuel.

1) Objectifs et résultats attendus :

1.1. Objectif général

Participer à la promotion et la protection des droits de l'homme;

1.2. Objectifs spécifiques

- * Réactualiser le document projet de plan d'action national des droits de l'homme;
- * Définir les résultats clés,
- * Adjoindre un chronogramme d'activités détaillé en précisant l'ordre de priorité et la période d'exécution;
- * Concevoir le budget d'exécution de chacune des activités;
- * Proposer un plan de mobilisation des fonds pour les activités;
- * Suggérer un mécanisme de suivi et évaluation.

1.3. Résultats attendus :

- ✓ Le projet de document de plan d'action national des droits de l'homme est réactualisé;
- ✓ Les résultats clés du plan d'action sont définis,
- ✓ Le chronogramme détaillé d'activités précisant l'ordre de priorité et la période d'exécution est disponible;
- ✓ Le budget d'exécution des activités est connu;
- ✓ Le plan de mobilisation des fonds pour les activités est déterminé;
- ✓ Le mécanisme de suivi et évaluation du plan d'action est disponible.

2) Organisation, durée et financement

2.1. Organisation

La mission sera effectuée par deux consultants nationaux, dont un sénior et un junior, sous la supervision conjointe de la Direction Générale des droits de l'homme et l'Unité du Conseiller en droits de l'homme, chargées de suivre et de valider les résultats préliminaires. Le consultant sénior coordonne le travail en concertation avec le junior consultant.

Les 2 consultants élaboreront préalablement une feuille de route qui sera acceptée par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et l'Unité du Conseiller en Droits de l'Homme

L'actualisation du plan d'action sera conduite selon une approche participative avec l'implication tous les acteurs impliqués dans les questions de droits de l'homme.

2.2. Durée

La mission d'actualisation est prévue pour une durée de quatre (4) semaines. Le calendrier indicatif des travaux s'établira autour des points saillants suivants:

- organisation interne de la mission et réunion de briefing;
- rencontres/réunions avec la partie nationale(Ministère de la justice et des droits de l'homme), Les autres ministères impliqués dans les droits de l'Homme et du genre(Ministère de la femme, Ministère de la Communication, Education Nationale, jeunesse et sports, Ministère des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine etc), l'Assemblée Nationale, Haut Conseil de la Communication, la Faculté de droit, les Agences du système des Nations Unies et les autres partenaires techniques et financiers;
- réunions de travail avec la commission nationale des droits de l'homme, les organisations de la société civile; Associations féminines des droits de l'Homme
- organisation des restitutions;
- dépôt du rapport provisoire;
- dépôt de la version revue du plan d'action national;
- organisation de l'atelier de validation du plan d'action;
- intégration des amendements recueillis lors de l'atelier de validation.



3.3. Financement et paiement des services

Le financement de la mission des deux consultants et de l'organisation de l'atelier de validation de la version revue du plan d'action national sera supporté par le budget de l'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies au Tchad.

2. Profils et responsabilités du consultant

La mission d'actualisation du plan d'action national sera confiée à deux consultants nationaux indépendants et francophones, justifiant d'une connaissance en matière d'élaboration de plan d'action national de promotion et de protection de droits de l'homme et d'au moins dix (10) ans d'expériences dans les secteurs liés à l'élaboration de documents stratégiques, de planifications et des droits de l'homme.

Une bonne connaissance de l'analyse de la situation des droits de l'homme du pays est souhaitable.

Des expériences sur des projets financés par le PNUD ou le Système des Nations Unies seraient un atout, en particulier une expérience spécifique en planification de projets ou programmes en matière de gouvernance.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

I. Qualifications académiques:

Bac+5 dans le domaine juridique ou d'autres domaines similaires comme droit, relations internationales, sciences sociales, sciences politiques.

II. Années d'expérience:

- Avoir une expérience en élaboration et mise en œuvre des plans stratégiques;
- avoir une expérience avérée en rédaction de projets/programmes dans le domaine de la gouvernance et des droits de l'homme;
- avoir au moins 5 ans d'expérience en management des structures et programmes gouvernementaux de Droits de l'Homme et des organisations internationales et régionales actives dans le secteur concerné.
- avoir une très bonne maîtrise des enjeux et défis des droits de l'Homme au Tchad ;

II. domaines de compétence

Conduite générale de la mission d'actualisation;

Développement du plan d'actualisation et de la finalisation de la démarche méthodologique;

présentation de la première monture à la Direction générale des droits de l'homme et l'Unité du Conseiller en droits de l'homme;
Organisation de l'atelier de validation de la version revue du plan d'action national;
Transmission de la version finale du document à la Direction Générale des droits de l'homme avec copie à l'Unité du Conseiller en droits de l'homme

4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION

Les personnes intéressées doivent envoyer les documents suivants:

1. Une proposition technique expliquant pourquoi elles sont le/la meilleur(e) candidat(e) et proposer une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée
2. Une proposition financière
3. Curriculum Vitae prouvant une expérience dans des domaines similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) références

5. PROPOSITIONS FINANCIERES

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier de paiement en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail. Les paiements sont basés sur les produits spécifiés dans les TDR.

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

Exemple de présentation de l'offre Financière

Désignations	taux	Nombre/qté	montants
Honoraire			
perdiem			
Frais de déplacement en ville			
Frais de communication			
Autre frais s'il y a (à préciser)			

6. EVALUATION



Les consultants seront évalués ainsi qu'il suit :

Le contrat sera attribué au consultant :

1. Dont l'offre est jugée valable (répond aux TDR) et
2. ayant obtenu le nombre de points le plus élevé (cumul des notes technique et financière)
 - Note technique : 70%
 - Note financière : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière

Critères	Poids	Max de points
<u>Offre technique</u>	70%	
Méthodologie / plan de travail / Chronogramme		20
Bac+5 dans le domaine juridique ou d'autres domaines similaires comme droit, relations internationales, sciences sociales, sciences politiques.		15
Avoir au moins 5 ans d'expérience en management des structures et programmes gouvernementaux de Droits de l'Homme et des organisations internationales et régionales actives dans le secteur concerné		30
avoir une très bonne maîtrise des enjeux et défis des droits de l'Homme au Tchad		15
Avoir une expérience avérée en rédaction de projets/programmes dans le domaine de la gouvernance et des droits de l'homme		15
Expériences dans le domaine avec les Agences du Système des Nations		05
<u>Offre financière</u>	30%	